

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

## AMENDEMENT

N ° II-AS62

présenté par

M. Califer, M. Aviragnet, M. Delaporte et M. Guedj

-----

### ARTICLE 35

#### ÉTAT B

**Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.